



# ACAMA et JUDO CLUB COMINES

Rue des arts, 1



7780 COMINES

Les horaires sont aménagés pour nous permettre de nettoyer et désinfecter, merci de respecter les consignes

<b>Horaires saison 2020-2021 spécial COVID</b>					
<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>	<b>Samedi</b>
<b>Judo + Eveil JJ (5 – 8 ans) 18h-19h</b>	<b>Baby Jitsu (3,5 – 5 ans) 17h30-18h30</b>	<b>Judo (5 – 8 ans) 17h30-18h30</b>	<b>Eveil Jujitsu (5 – 7 ans) 17h30-18h30</b>	<b>Judo Moyen (8 -13 ans) 18h-19h15</b>	<b>Jujitsu Enfants et Adultes (Apd 7ans) 9h- 10h30</b>
<b>Judo et Ju- Jitsu compétitions (Apd 12 ans) 19h15-20h45</b>	<b>Judo Jujitsu Loisir et découverte Adultes 19h-20h</b>	<b>Judo Moyen (8 -13 ans) 18h45 -20h</b>	<b>Jujitsu Enfants (7 – 14 ans) 18h45-19h45</b>	<b>Judo Adultes (apd 13 ans) 19h30-20h30</b>	
	<b>Remise en forme et Katas 20h15-21h15</b>		<b>Jujitsu Adultes (Apd 14ans) 20h-21h</b>		

## DIRECTION TECHNIQUE / et COMITES

Marianne DELDICQUE rue du commerce, 30 - 7780 COMINES Tél. 056 55 90 56/ 0478 32 11 44

Président du Judo : Luc DEGEEST rue du Kortekeer, 26 - 7780 Comines

Secrétaire du Judo: Eleonora COLLETO 3/2 rue de la brasserie – 7784 Warneton

Trésorière : Jocelyne SIEUW rue du commerce, 30-7780 Comines Tél. 056-55-90-56/ 0478 32 11 44

Président ACAMA : Bernard LETERME, Chaussée de Warneton -7784 Warneton

Secrétaire ACAMA : Olivier DROOGMANS 71C rue de capelle - 7780 Comines

## APPLICATION SPECIAL COVID 19

Toutes les personnes doivent nous communiquer adresse et numéro de téléphone ou courriel que nous conserverons le temps de l'inscription sur un formulaire qui est signé lors de l'inscription ou essai.

## Formalités d'inscription

Faire signer le formulaire (communiqué par le club) médical d'aptitude au judo ou Ju-Jitsu par un médecin

Régler la somme annuelle (voir tarif au club) qui correspond à la cotisation club annuelle et à la licence assurance fédérale annuelle en début de saison et au plus tard au 3ème cours

Il n'existe pas de demi-tarif au cas où le pratiquant ne peut pas participer aux 2 cours de judo ou Ju-Jitsu ou Ne-Waza.

Acheter un judogi : Tenue de judo ou Ju-Jitsu

L'écusson est en vente 5€ au club

Vous munir de zooris ou pantoufles pour vous rendre du vestiaire au tatami.

Des casiers (ouvert) sont disponibles afin que les élèves puissent y placer leurs affaires personnelles (bijoux, vêtements, bouteille d'eau,...). Il veillera à le vider en quittant la salle.

## Règlement intérieur

Le pratiquant n'étant pas en ordre de licence au 3<sup>ème</sup> cours ne pourra en aucun cas monter sur les tatamis. Les renouvellements de licence se font 1 mois avant la date d'échéance

Il est à noter qu'un mois commencé est un mois à payer, néanmoins, une possibilité de remboursement est possible sur présentation d'un certificat médical signalant un problème chez l'enfant.

Toute personne ayant un comportement dangereux se verra refuser de poursuivre l'activité au club.

Le pratiquant est pris en charge par le club pendant la durée des cours. Le club est responsable du pratiquant 15 minutes avant et après la fin des cours le concernant. Au-delà, le club décline toutes responsabilités en cas d'accident ou de détérioration. Exceptionnellement suite au consigne Covid 19 nous désirons que le pratiquant n'est pas accès aux vestiaires jusqu'à nouvel ordre.

Le pratiquant participera régulièrement aux entraînements, il s'entraînera physiquement et aura une bonne hygiène de vie. Un justificatif est à donner pour les absences.

Pour les cours de ju-jitsu "Enfants et Adultes", les protections gants + protèges tibias (seulement chez les adultes) sont obligatoires.

Le pratiquant respectera la discipline qu'impose son enseignant sous peine d'être exclu du cours

Le pratiquant ou les parents autorisent toutes diffusions des photos ou vidéo faites dans le cadre des activités sur le site et blog du club.

Nous demandons aux parents de bien vouloir signaler tout comportement nécessitant une attention particulière.

---

Je soussigné, .....représentant moi-même ou l'élève ..... déclare être apte à la pratique du Judo-Ju-Jitsu sous toutes ses formes. Je joins une attestation médicale d'aptitude.

Je décline toutes responsabilités envers les enseignants et dirigeants de club en cas d'accident.

Ceux-ci sont couverts par la licence Fédérale. En cas d'accident, j'autorise un responsable du club à prendre toutes les dispositions utiles, notamment en ce qui concerne l'hospitalisation.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du club et le m'engage à le respecter.